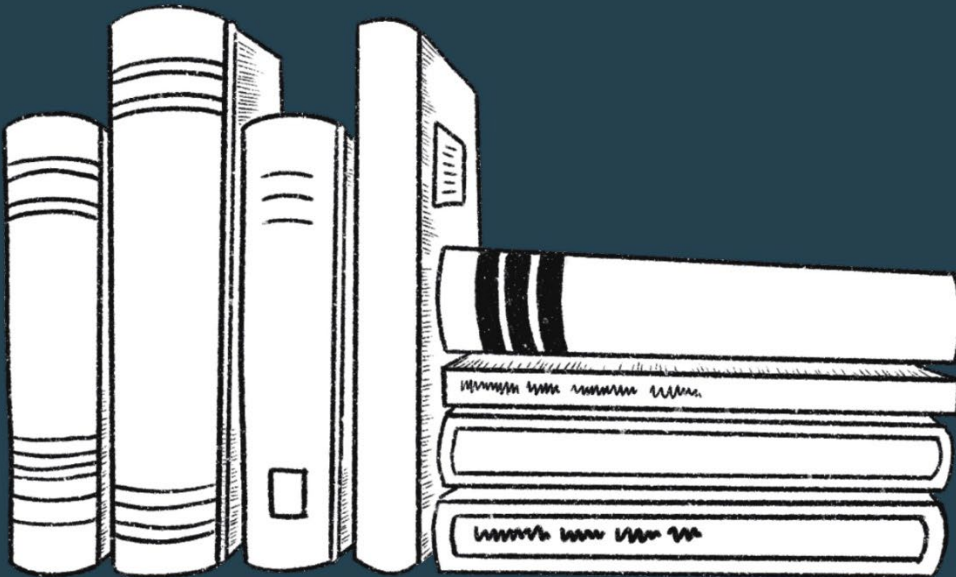


Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur



**Étude de l'évolution de la recherche appliquée et de
la charge de travail des professeurs dans les collèges
publics de l'Ontario**

Ryan Tishcoff

Publié par le :

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

**88, Queens Quay Ouest, bureau 2500
Toronto (Ontario)
M5J 0B8**

Téléphone : 416 212-3893

Télécopieur : 416 212-3899

Site Web : www.heqco.ca

Courriel : info@heqco.ca

Citer ce document comme suit :

Tishcoff, R. (2023). *Étude de l'évolution de la recherche appliquée et de la charge de travail des professeurs dans les collèges publics de l'Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Les opinions exprimées dans le présent document de recherche sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues ni les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou d'autres organismes ou organisations ayant offert leur soutien, financier ou autre, dans le cadre de ce projet. © Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023.

Remerciements

Table des matières

Liste des figures	4
Introduction.....	5
Questions et méthode de recherche.....	6
Ensemble de données n° 1 : Subventions versées par le programme d’ICC du CRSNG....	6
Ensemble de données n° 2 : Tendances tirées de l’enquête sur la charge de travail du corps professoral des CAAT.....	7
Présentation des données.....	8
Subventions versées par le programme d’ICC du CRSNG	8
Données tirées de l’enquête sur la charge de travail du corps professoral des CAAT.....	11
Conclusions et recommandations pour les futurs travaux de recherche	14
Bibliographie	16
Annexes.....	18
Annexe A : Offre collégiale de programmes de baccalauréat, novembre 2021	19
Annexe B : Ensemble de données complet pour la figure 3 — Nombre moyen d’heures de travail hebdomadaires par catégorie, tous collèges confondus, de 1999-2000 à 2017-2018.....	21

Liste des figures

Figure 1 Total (en dollars canadiens) des subventions annuelles d’ICC du CRSNG perçues par les collèges publics de l’Ontario, de 2004-2005 à 2020-2021	9
Figure 2 Total (en dollars canadiens) des subventions d’ICC du CRSNG perçues par chaque collège public de l’Ontario, de 2004-2005 à 2020-2021	10
Figure 3 Nombre moyen d’heures de travail hebdomadaires par catégorie, tous collèges confondus, de 1999-2000 à 2017-2018	12
Figure 4 Nombre moyen d’heures d’enseignement hebdomadaires, CTES c. autres collèges, de l’automne 1999 à l’hiver 2018.....	13
Figure 5 Nombre moyen d’heures hebdomadaires dédiées aux fonctions complémentaires, CTES c. autres collèges, de l’automne 1999 à l’hiver 2018.....	14

Introduction

Au cours des dernières décennies, les collèges publics de l'Ontario ont connu deux élargissements importants de leur mandat initial. Tout d'abord, le gouvernement a adopté la *Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire* (LCENP), qui permet aux collèges d'offrir des programmes d'études appliquées de 4 ans.¹ La plupart des collèges d'arts appliqués et de technologie (CAAT) pouvaient alors proposer jusqu'à 5 % de l'ensemble de leurs programmes sous forme de diplômes d'études appliquées de quatre ans, tandis que les CAAT désignés comme collèges de technologie et d'enseignement supérieur (CTES) pouvaient en proposer jusqu'à 15 %.² La deuxième expansion a eu lieu en 2002, lorsque le gouvernement a adopté la *Loi sur les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario*, autorisant ainsi les collèges publics et leur corps professoral à mener des travaux de recherche appliquée, c'est-à-dire des travaux axés sur « les problèmes propres à une branche d'activité, à une collectivité ou au secteur public, dans le but d'en retirer des avantages sociaux ou économiques mesurables et immédiats et parvenir à des innovations progressives » (Holmes, 2017).³ La Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire (CEQEP)⁴ a depuis encouragé ces recherches en exigeant que les programmes collégiaux menant à un grade permettent aux étudiants d'appliquer la théorie à la pratique par le biais de travaux de « laboratoire, de la *recherche appliquée* [italique ajouté] et de l'expérience professionnelle » (CEQEP, 2022). De plus, elle exige qu'au moins la moitié des cours de tout programme d'études collégiales menant à un grade soient enseignés par des professeurs détenant le titre universitaire terminal dans le domaine concerné (CEQEP, 2022) — et bon nombre des titulaires d'un tel diplôme (souvent un doctorat) intègrent le milieu universitaire avec la perspective de mener des recherches dans le cadre de leur travail.

Ce court rapport explore les effets de l'élargissement du mandat du secteur collégial en tenant compte des éléments suivants : (1) l'ampleur des travaux de recherche menés dans les collèges publics de l'Ontario; et (2) l'évolution potentielle du rôle du corps professoral

¹ Bien que tous les baccalauréats aient des exigences communes (p. ex., normes d'admission, durée et portée), un programme de baccalauréat dans un domaine d'études appliquées se distingue par « une formation technique ou professionnelle... [ainsi que] l'application de la théorie à la pratique, de l'apprentissage par la pratique et de la conversion de l'expérience personnelle en connaissances et compétences par le biais du laboratoire, de la recherche appliquée et de l'expérience professionnelle » (CEQEP, 2022).

² En 2022, l'Ontario compte cinq CTES : Conestoga, George Brown, Humber, Sheridan et Seneca. En avril 2022, le gouvernement a haussé le plafond des programmes menant à un diplôme à 20 % pour les CTES et à 10 % pour les autres collèges, en plus de tous les autoriser à proposer des programmes de baccalauréat de trois ans dans un domaine d'études appliquées (gouvernement de l'Ontario, 2022).

³ Par exemple, les travaux de recherche appliquée du Collège Conestoga englobent des projets axés sur les techniques de recyclage, la transformation des aliments, la cybersécurité et les soins destinés aux personnes âgées (Conestoga, 2022).

⁴ La CEQEP est un organisme gouvernemental qui établit les exigences des programmes menant à un grade et examine les programmes menant à un grade collégial aux fins de consentement ministériel.

(p. ex., les attentes à leur égard, leurs tâches quotidiennes et la répartition de leur temps de travail) depuis l'introduction des diplômes collégiaux. Pour ce faire, nous présentons des données sur le financement de la recherche appliquée, en particulier les subventions versées par le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), qui rendent compte des fonds fédéraux consacrés à la recherche appliquée entre 2004-2005 et 2020-2021. Nous nous penchons également sur l'enquête annuelle sur la charge de travail du corps professoral des CAAT (et ses fonctions), qui compile les données tirées des formulaires standard de charge de travail (FSCT). Nos constatations servent de base à nos futurs travaux : en plus de démontrer comment les collèges publics ont évolué depuis le début des années 2000, les changements dans les activités de recherche appliquée et la charge de travail du corps professoral permettent de mieux comprendre les potentiels effets de nouveaux élargissements du mandat sectoriel, y compris la décision gouvernementale d'augmenter le plafond des programmes menant à un diplôme et d'instaurer des programmes collégiaux de trois ans (Gouvernement de l'Ontario, 2022).

Questions et méthode de recherche

Ce court rapport se penche sur les questions de recherche suivantes :

- Comment les activités de recherche appliquée ont-elles évolué depuis que le CRSNG verse des subventions dans le cadre de son programme d'ICC? Combien de projets de recherche sont en cours et quels collèges prennent part à ces projets?
- Comment la charge de travail des professeurs a-t-elle évolué depuis l'introduction des diplômes collégiaux?

Pour répondre à ces questions, le COQES a créé les deux ensembles de données publiques suivants :

- 1) Subventions d'ICC du CRSNG perçues par les professeurs des collèges de 2004-2005 à 2020-2021;
- 2) Résultats de l'enquête sur la charge de travail des CAAT de 1999-2000 à 2017-2018.

Ensemble de données n° 1 : Subventions versées par le programme d'ICC du CRSNG

La base de données électronique sur les subventions et bourses du CRSNG nous a permis de compiler une liste des subventions d'ICC accordées aux professeurs des 24 collèges publics de l'Ontario de 2004-2005 à 2020-2021. Cette période couvre tous les exercices du CRSNG au cours desquels des subventions ont été accordées dans le cadre du programme

d'ICC (à l'exception de l'exercice 2021-2022, pour lequel les données ne sont pas encore publiques).

Ces données sont un indicateur du nombre de projets de recherche appliquée entrepris dans les collèges publics de l'Ontario : entre 2004-2005 et 2018-2019, les fonds fédéraux représentaient près des deux tiers du financement de la recherche dans les collèges, et plus de la moitié de ces fonds fédéraux ont été distribués dans le cadre du programme d'ICC administré par le CRSNG, en collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) (Statistique Canada, 2020).

Veuillez noter que ces données présentent deux limites. Premièrement, le montant consacré aux projets de recherche n'est qu'une mesure du volume de recherche effectuée; il n'existe aucun lien direct entre les subventions du programme d'ICC et les activités de recherche. Deuxièmement, les collèges comptent sur des fonds institutionnels et des contributions de leurs partenaires industriels (en espèces et en nature) pour financer leurs activités de recherche, et les données des collèges publics à ce sujet sont limitées et peu uniformes.

Ensemble de données n° 2 : Tendances tirées de l'enquête sur la charge de travail du corps professoral des CAAT

Nous avons compilé les données des enquêtes sur la charge de travail du corps professoral des CAAT publiées de 1999-2000 à 2017-2018 (à l'exclusion des enquêtes 2002-2003 et 2004-2005, pour lesquelles les données ne sont pas publiques) (ministère du Travail, 2019). Ces données sont recueillies au moyen des formulaires standard de charge de travail (FSCT) et représentent deux périodes de consultation directe, l'une automnale, l'autre printanière, ainsi que les totaux de fin d'exercice. Nous avons examiné de plus près le tableau 7, qui comporte des données sur les quatre fonctions liées à la charge de travail des professeurs :

- **les heures de contact d'enseignement**, qui représentent le temps que le corps professoral consacre à l'enseignement en classe;
- **les heures attribuées à la préparation**, qui représentent le temps que le corps professoral consacre à la préparation des activités en classe;
- **les heures attribuées à l'évaluation et à la rétroaction**, qui représentent le temps que le corps professoral consacre à l'évaluation et à la notation des travaux des étudiants;

- **les heures attribuées aux fonctions complémentaires**, une catégorie fourre-tout qui représente les tâches administratives et autres activités « appropriées au rôle professionnel de l’enseignante ou de l’enseignant » (Convention collective, 2021).

Ces données ne tiennent compte que des professeurs à temps plein, ce qui signifie que les professeurs à temps partiel n’y sont pas représentés. Elles ne font pas non plus de distinction entre les professeurs enseignant dans les programmes menant à un grade et ceux enseignant dans les autres programmes. De plus, la convention collective entre le corps professoral et les collèges s’intéresse peu à la façon dont les activités de recherche appliquée sont représentées ou devraient être comptabilisées dans les quatre catégories de charge de travail, de sorte qu’il est difficile de déterminer l’effet que la recherche appliquée peut avoir eu sur les présentes données liées à la charge de travail.

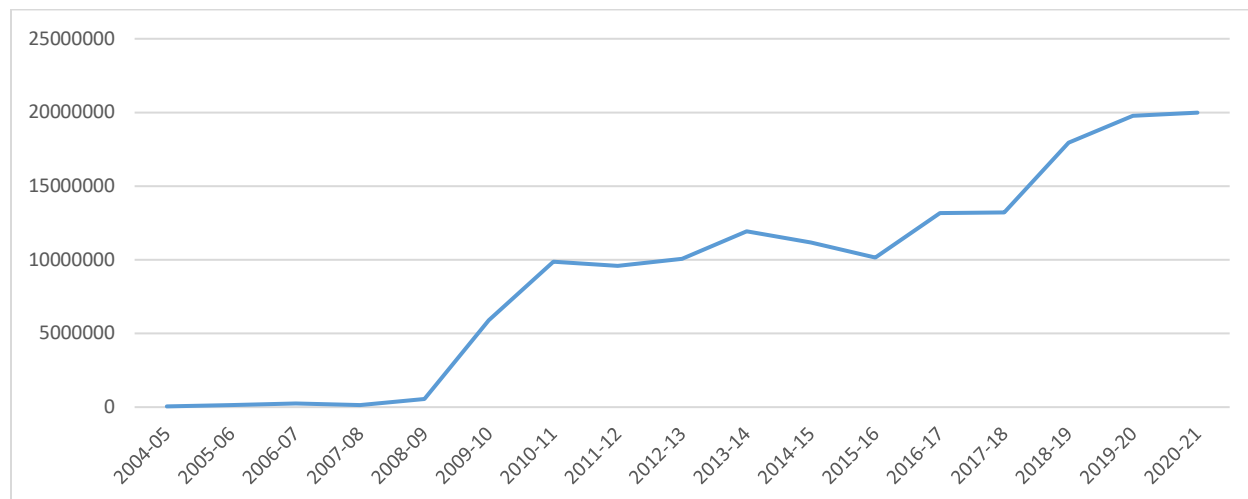
Présentation des données

Subventions versées par le programme d’ICC du CRSNG

Les subventions totales du programme d’ICC du CRSNG ont considérablement augmenté depuis son lancement en 2004-2005, témoignant ainsi de la multiplication du nombre de projets de recherche appliquée menés dans les collèges publics de l’Ontario. La figure 1 illustre deux périodes de croissance majeure : l’une allant de 2008-2009 à 2010-2011, lorsque le financement total versé à l’ensemble des collèges est passé de moins de 1 million de dollars à environ 10 millions de dollars; et l’autre allant de 2015-2016 à 2020-2021, lorsque le financement total est passé d’un peu plus de 10 millions de dollars à environ 20 millions de dollars. L’entame de ces périodes correspond à la pérennisation du Programme d’ICC en 2008 (Gouvernement du Canada, 2014) et à la publication du *Plan d’action économique* du gouvernement fédéral, dans lequel il s’est engagé à investir 46 millions de dollars supplémentaires dans le Programme d’ICC à compter de 2016 (Gouvernement du Canada, 2015).

Figure 1

Total (en dollars canadiens) des subventions annuelles d'ICC du CRSNG perçues par les collèges publics de l'Ontario, de 2004-2005 à 2020-2021



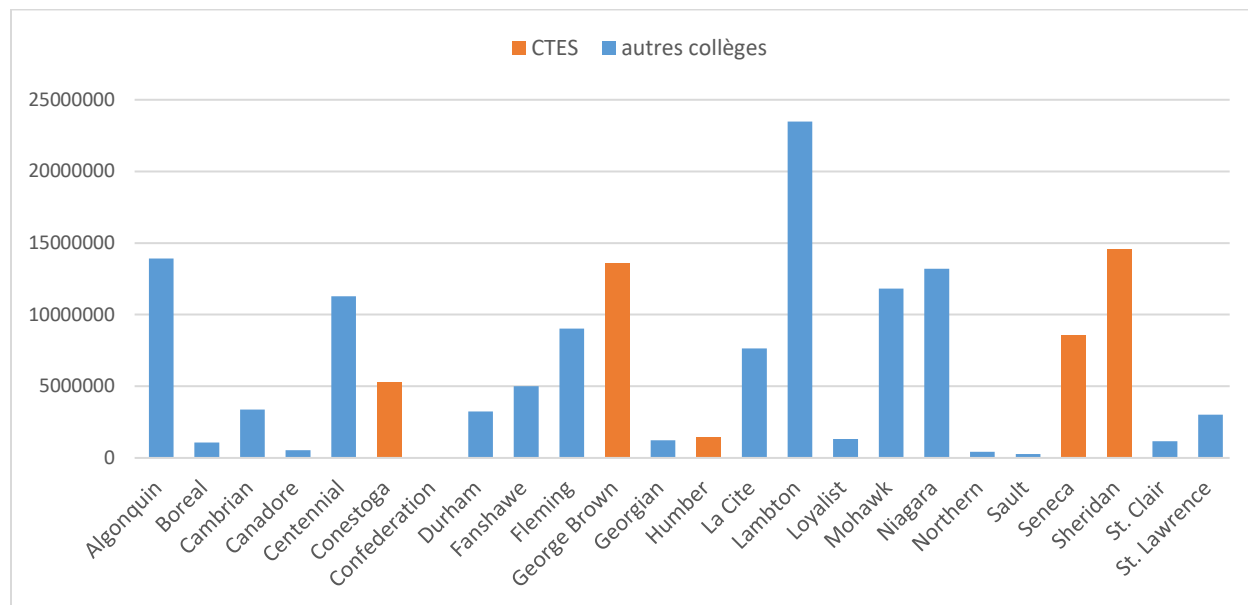
Source : Base de données sur les subventions et bourses du CRSNG (CRSNG, 2022)

Remarque : Cette figure indique le montant total (en dollars canadiens) des subventions d'ICC du CRSNG perçues par les collèges publics de l'Ontario entre les années scolaires 2004-2005 et 2020-2021.

Bien que les 24 collèges de l'Ontario aient tous reçu des subventions du programme d'ICC entre 2004-2005 et 2020-2021 (figure 2), la moitié d'entre eux (12 collèges) ont perçu la majeure partie de ce financement, soit 86 % ou un peu plus de 132 millions de dollars. Le Lambton College, principal bénéficiaire du programme, a perçu un peu moins de 25 millions de dollars au total, tandis qu'Algonquin, Centennial, George Brown, Mohawk, Niagara et Sheridan ont chacun perçu entre 10 et 15 millions de dollars au total. En moyenne, les CTES ont perçu plus de fonds que les autres collèges (un peu moins de 9 millions de dollars contre un peu plus de 5 millions de dollars), bien que l'on ait observé des variations importantes au sein de chaque groupe.

Figure 2

Total (en dollars canadiens) des subventions d'ICC du CRSNG perçues par chaque collège public de l'Ontario, de 2004-2005 à 2020-2021



Source : Base de données sur les subventions et bourses du CRSNG (CRSNG, 2022)

Remarque : Cette figure indique le montant total (en dollars canadiens) des subventions d'ICC du CRSNG perçues par chacun des 24 collèges publics de l'Ontario entre 2004-2005 et 2020-2021.

Ces données laissent à penser que la recherche appliquée ne se limite pas aux principaux collèges décernant des grades (voir l'annexe A) ou aux établissements désignés comme CTES. Plusieurs des meilleurs collèges décernant des grades — Sheridan, Seneca, Conestoga, George Brown et Algonquin — figuraient parmi les principaux bénéficiaires des subventions du programme d'ICC. Il convient de noter que Lambton, Niagara et Mohawk se sont également classés parmi les premiers bénéficiaires de subventions d'ICC, malgré le fait que chacun d'eux proposait trois programmes diplômants ou moins en 2021 (annexe A) et qu'aucun n'ait été désigné comme CTES. De plus, chacun de ces trois établissements figure dans le classement 2020 des 10 meilleurs collèges canadiens en matière de recherche (Research Infosource, 2021). La proximité des industries semble stimuler la recherche appliquée dans ces collèges : le corps professoral de Lambton s'est associé aux secteurs de la fabrication et des énergies renouvelables de la région de Sarnia-Lambton; le corps professoral de Niagara a travaillé avec des vignobles, des torrificateurs et des restaurants de la région de Niagara; et le corps professoral de Mohawk a collaboré avec les secteurs de la fabrication et de l'énergie de la région de Hamilton (CRSNG, 2022). Ces exemples montrent la manière dont le secteur a répondu aux besoins de la collectivité et s'est acquitté de son mandat de collaboration avec les entreprises et l'industrie locales.

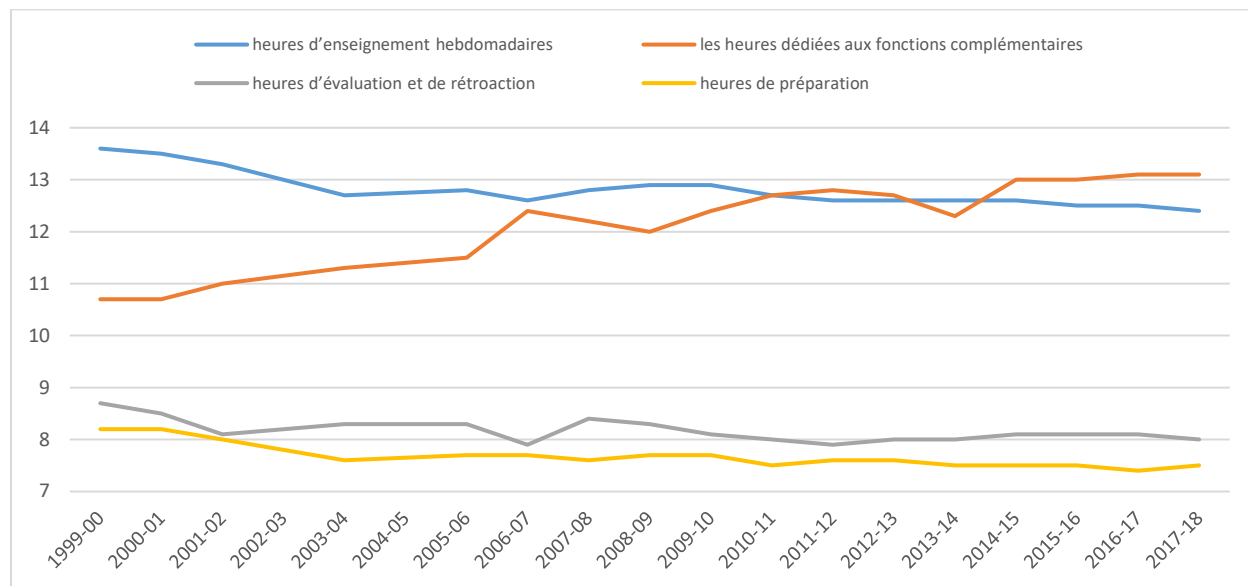
Comme ces données ne couvrent qu'une seule source de financement de la recherche, nous ne pouvons pas les utiliser pour tirer des conclusions générales sur le nombre de projets de recherche appliquée menés dans chaque collège. Par exemple, Humber figurait parmi la moitié inférieure des bénéficiaires de subventions d'ICC, mais a déclaré avoir perçu plus de 11 millions de dollars de fonds de recherche en 2018-2019; les deux tiers de cette somme provenaient de fonds institutionnels et seulement 3 % provenaient de subventions externes (comme le programme d'ICC du CRSNG) (Humber College, 2020). Humber est également arrivé deuxième du classement 2020 des meilleurs collèges canadiens en matière de recherche (Research Infosource, 2021).

Données tirées de l'enquête sur la charge de travail du corps professoral des CAAT

Les données tirées de l'enquête sur la charge de travail du corps professoral des CAAT (figure 3) indiquent qu'entre 1999-2000 et 2017-2018, les professeurs de collège ont vu leurs heures d'enseignement moyennes progressivement diminuer dans l'ensemble du secteur. Au cours de cette période, le nombre moyen d'heures d'enseignement hebdomadaires est passé de 14,2 à 12,4, tout en s'accompagnant d'une baisse correspondante des heures de préparation (de 8,8 à 7,5) et des heures d'évaluation et de rétroaction (de 9,5 à 8,0). En revanche, les heures dédiées aux fonctions complémentaires ont considérablement augmenté, passant de 9,5 à 13,1 par semaine. Ces changements s'inscrivent dans une charge de travail moyenne constante, qui s'est stabilisée à environ 41 heures par semaine.

Figure 3

Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires par catégorie, tous collèges confondus, de 1999-2000 à 2017-2018⁵



Source : Enquêtes sur la charge de travail du corps professoral des CAAT, de 1999-2000 à 2017-2018

Remarque : Cette figure indique le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires que le corps professoral du collège a consacré à l'enseignement, à la préparation, à l'évaluation et à la rétroaction, ainsi qu'aux fonctions complémentaires de 1999-2000 à 2017-2018.

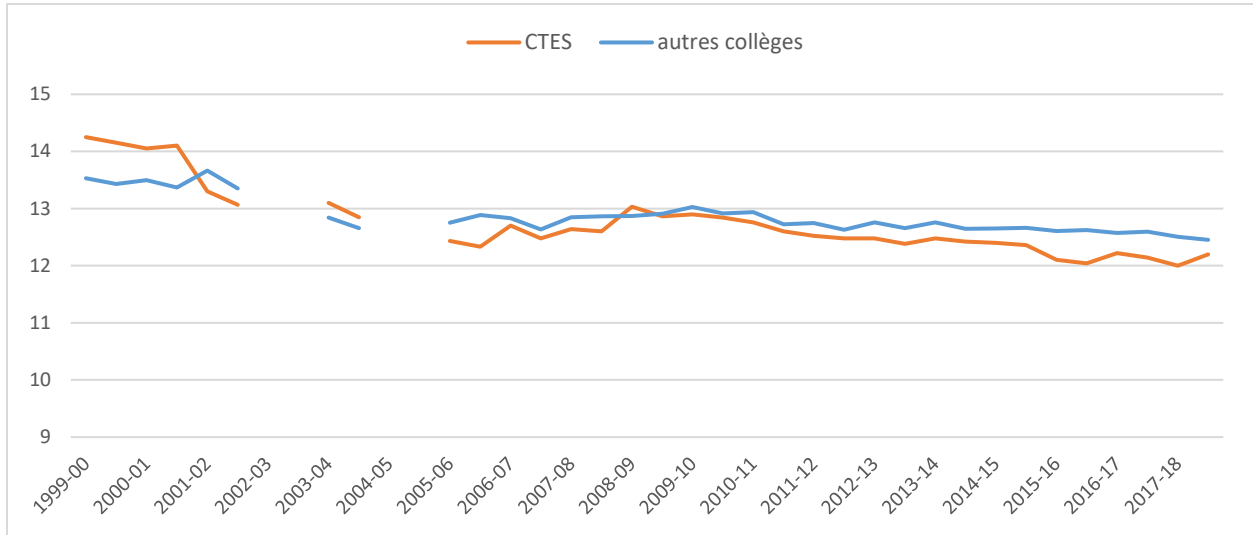
Le corps professoral des CTES a constaté une multiplication de leurs heures de fonctions complémentaires au détriment de leurs heures d'enseignement, de préparation et d'évaluation. Cela laisse à penser que certains collèges — en particulier ceux situés dans la région du Grand Toronto et de ses environs, qui offrent le plus de diplômes — ont, en moyenne, observé une évolution considérable de la répartition de la charge de travail de leur corps professoral depuis l'élargissement du mandat du secteur au début des années 2000. De 1999-2000 à 2017-2018, le nombre moyen d'heures d'enseignement des professeurs des CTES a diminué de plus de deux heures par semaine (de 14,3 à 12,2), tandis que le nombre d'heures d'enseignement des professeurs des autres collèges n'a diminué que d'une heure par semaine (de 13,5 à 12,5) (voir la figure 4). Chaque groupe a vu ses heures de préparation, d'évaluation et de rétroaction évoluer de manière similaire. En revanche, les professeurs des CTES ont vu leur nombre moyen d'heures dédiées aux fonctions complémentaires augmenter de près de quatre heures par semaine (de 9,3 à

⁵Pour mieux illustrer les tendances, ce graphique ne présente que les valeurs des semestres d'hiver, qui étaient constamment supérieures aux valeurs d'automne. Par ailleurs, une ligne droite relie les années précédant et succédant celles pour lesquelles aucune donnée n'a été publiée (2002-2003 et 2004-2005). Pour consulter l'ensemble de données complet, reportez-vous à l'annexe A.

12,9), tandis que les professeurs des autres collèges n'ont connu qu'une augmentation de trois heures (de 10,2 à 13,2) (voir la figure 5).

Figure 4

Nombre moyen d'heures d'enseignement hebdomadaires, CTES c. autres collèges, de l'automne 1999 à l'hiver 2018

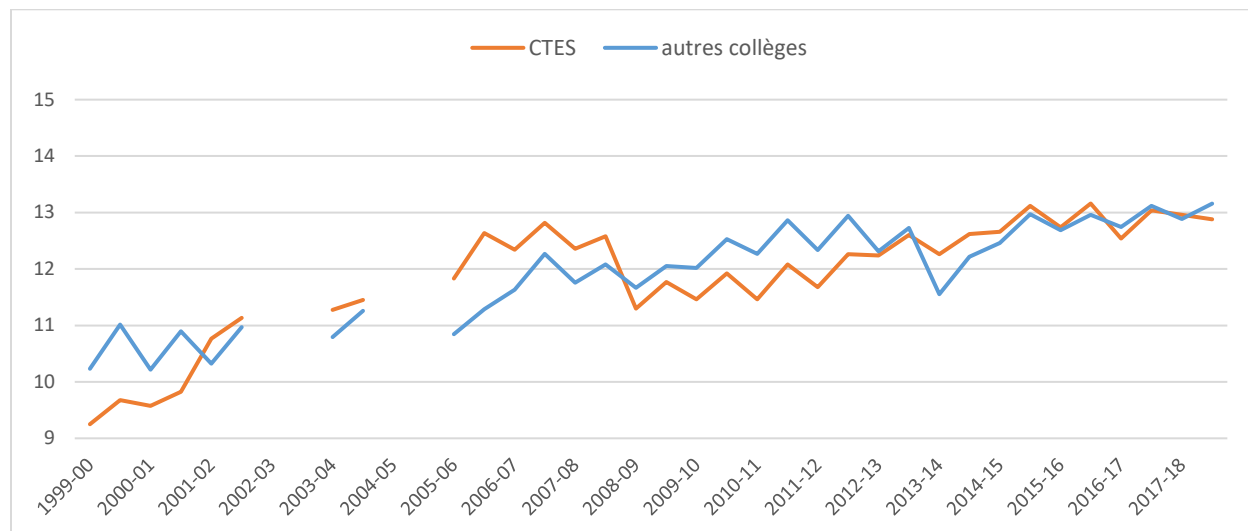


Source : Enquêtes sur la charge de travail du corps professoral des CAAT, de 1999-2000 à 2017-2018

Remarque : Cette figure indique le nombre moyen d'heures d'enseignement hebdomadaires dispensées par le corps professoral des CTES et des autres collèges de 1999-2000 à 2017-2018.

Figure 5

Nombre moyen d'heures hebdomadaires dédiées aux fonctions complémentaires, CTES c. autres collèges, de l'automne 1999 à l'hiver 2018



Source : Enquêtes sur la charge de travail du corps professoral des CAAT, de 1999-2000 à 2017-2018

Remarque : Cette figure indique le nombre moyen d'heures hebdomadaires que le corps professoral des CTES et des autres collèges a consacré aux fonctions complémentaires de 1999-2000 à 2017-2018.

Conclusions et recommandations pour les futurs travaux de recherche

Depuis l'introduction des baccalauréats et de la recherche appliquée dans le secteur collégial, on observe une multiplication des projets menés par ses différents établissements, et souvent en partenariat avec l'industrie locale, comme en témoigne l'augmentation des subventions d'ICC du CRSNG accordées aux collèges publics. De plus, les professeurs exerçant à temps plein dans les collèges ont vu leurs heures d'enseignement décliner au profit des heures dédiées aux fonctions complémentaires (qui couvrent les tâches administratives). Ces tendances ont probablement affecté les cultures institutionnelles, le recrutement des professeurs, les stratégies de maintien en poste et les coûts de fonctionnement de différentes manières, lesquelles méritent d'être étudiées de plus près.

Les futurs travaux de recherche devraient se pencher une nouvelle fois sur les ensembles de données du présent rapport afin de mieux cerner les effets de l'élargissement du mandat du secteur collégial. Les chercheurs devraient notamment s'intéresser aux liens

existants entre la recherche appliquée et la charge de travail des professeurs : par exemple, comment les activités de recherche appliquée se reflètent-elles dans les heures de travail des professeurs? Quelle proportion des heures dédiées aux fonctions complémentaires est consacrée à la recherche? À l'heure actuelle, ces données ne sont pas collectées dans le cadre de l'enquête sur la charge de travail du corps professoral des CAAT. Les chercheurs devraient également se pencher sur les raisons motivant l'engagement des professeurs collégiaux dans la recherche appliquée, les méthodes de financement de ces travaux (p. ex., recours à des fonds collégiaux plutôt qu'aux subventions et/ou contributions de partenaires externes), et les rapports liant les activités de recherche à l'obligation du CEQEP de recruter des professeurs collégiaux détenant des titres universitaires terminaux. Par exemple, comment les possibilités de recherche influent-elles sur la capacité des collèges d'attirer des professeurs titulaires d'un doctorat? Et à l'inverse, comment le nombre croissant de professeurs titulaires d'un doctorat a-t-il affecté le volume des recherches en cours? Au-delà de la recherche appliquée et de l'introduction de grades, d'autres facteurs peuvent influencer sur la charge de travail des professeurs, comme les caractéristiques différentes de chaque collège (p. ex., emplacement, population étudiante et nombre d'employés).

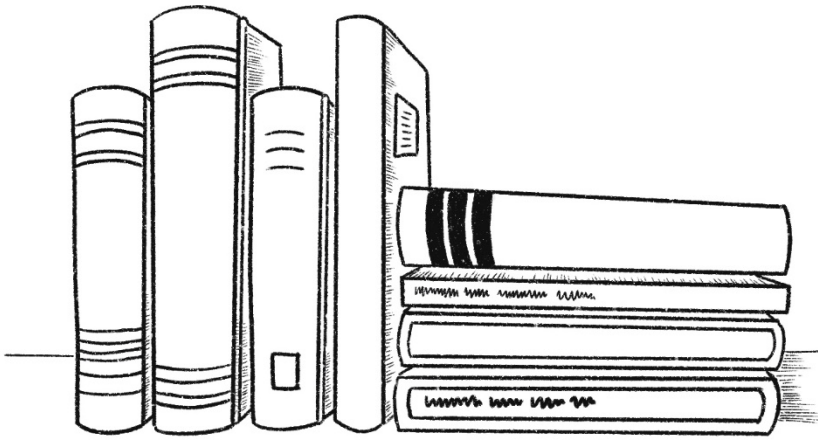
Les ensembles de données du présent rapport pourraient également alimenter le débat sur les coûts associés à l'élargissement du mandat du secteur collégial, surtout à la lumière de la décision gouvernementale d'augmenter le plafond des programmes menant à un diplôme et d'instaurer des programmes collégiaux de trois ans.⁶ À mesure qu'ils offriront plus de diplômes, les collèges devront vraisemblablement lancer d'autres travaux de recherche appliquée afin de satisfaire aux exigences du CEQEP en matière de diplômes. De même, ils devront embaucher d'autres professeurs titulaires d'un doctorat, dont beaucoup voudront faire de la recherche. Étant donné que la hausse récente de l'offre de diplômes ne s'est pas accompagnée d'un financement accru, les collèges devront eux-mêmes financer leurs nouveaux projets de recherche ou faire davantage appel aux sources existantes (subventions, contributions de partenaires, etc.). De plus, la réduction progressive des heures d'enseignement des professeurs à temps plein au cours de ces dernières années pourrait amener les collèges à recruter des professeurs à temps partiel. Ces considérations s'avèrent particulièrement pertinentes au vu du récent gel du financement de l'EPS et des problèmes de viabilité rencontrés par le secteur.

⁶ En avril 2022, le COQES a publié un rapport sur les coûts engendrés par les baccalauréats collégiaux pour les étudiants, le gouvernement et les établissements d'enseignement postsecondaire (voir le rapport intitulé *Baccalauréats des collèges et des universités : Un autre regard sur les coûts*).

Bibliographie

- Conseil des employeurs des collèges pour les collèges d'arts appliqués et de technologie et Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (pour le personnel scolaire) (2017). Convention collective du personnel scolaire, en vigueur du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2021 https://sefpo.org/wp-content/uploads/2018/02/2017-2021_academic_collective_agreement_final_frn_signed_web.pdf?utm_source=post
- Colyar, J., Tishcoff, R. et Deakin, J. (2022a). [Qui décerne les grades? Survol du paysage évolutif des titres de compétences en Ontario](#). Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Colyar, J., Brumwell, S. et Deakin, J. (2022b). [Concordance entre les titres d'études postsecondaires et le marché du travail en Ontario](#). Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Collège Conestoga de technologie et d'enseignement supérieur. (2022). Research at Conestoga: Applied Research. <https://www.conestogac.on.ca/research/applied-research>
- Gouvernement du Canada. (2014). Communiqué de presse : La ministre Findlay affirme que les écoles polytechniques du Canada sont un moteur d'innovation et de possibilités d'apprentissage. <https://www.canada.ca/fr/nouvelles/archive/2014/11/ministre-findlay-affirme-ecoles-polytechniques-canada-sont-moteur-innovation-possibilites-apprentissage.html>
- Gouvernement du Canada. (2015). Plan d'action économique de 2015 : Chapitre 3.1 — Appuyer le secteur de la fabrication et investir dans la recherche de pointe. <https://www.budget.canada.ca/2015/docs/plan/ch3-1-fra.html>
- Gouvernement de l'Ontario. (2022). Communiqué de presse : L'Ontario augmente le nombre d'options d'obtention de diplômes dans les collèges financés par des fonds publics. <https://news.ontario.ca/fr/release/1002009/lontario-augmente-le-nombre-doptions-dobtention-de-diplomes-dans-les-colleges-finances-par-des-fonds-publics>
- Holmes, K. M. (2017). Research at Colleges in Ontario: Learning from the Past and Looking Towards the Future. *College Quarterly*, 20(3), 17. <https://files.eric.ed.gov/fulltext/EJ1161893.pdf>

- Humber College Institute of Technology and Advanced Learning. (2020). 2018-2019 Annual Report. <https://humber.ca/about-humber/corporate-info/publications/files/humber-annual-report-18-19.pdf>
- Service d'information sur les négociations collectives, Services de règlement des différends, ministère du Travail. (2019). 2017-2018 CAAT academic workload survey. An analysis of Standard
- Workload Form Records for Full-time Academic Staff for Ontario Colleges of Applied Arts and Technology. http://www.opseu110.ca/wp/wp-content/uploads/2015/05/2017-18_CAAT-Academic-Workload-Survey_REVISED_APRIL2019.pdf
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). (2022). Base de données sur les subventions et bourses du CRSNG. https://www.nserc-crsng.gc.ca/ase-oro/index_fra.asp
- Loi favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire, L.O. 2000, chap. 36. <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/00p36>
- Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire. (2022). Manual for public organizations (including Ontario colleges). http://www.peqab.ca/Publications/Handbooks%20Guidelines/MANUAL_COLLEGES_PUBLICS%20January%202022%20V%2002.pdf
- Research Infosource Inc. (2021). Canada's Top 50 Research Colleges 2021. <https://researchinfosource.com/top-50-research-colleges/2021/list>
- Snowdon, K. (2022). [Baccalauréats des collèges et des universités : Un autre regard sur les coûts](#). Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur
- Statistique Canada. (2021). Revenus des collèges selon le type de revenus et le type de fonds (en dollars canadiens courants) (x 1 000). Tableau 37-10-0028-01 https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710002801&request_locale=fr



Étude de l'évolution de la recherche appliquée et de la charge de travail des professeurs dans les collèges publics de l'Ontario

Annexes

Annexe A : Offre collégiale de programmes de baccalauréat, novembre 2021

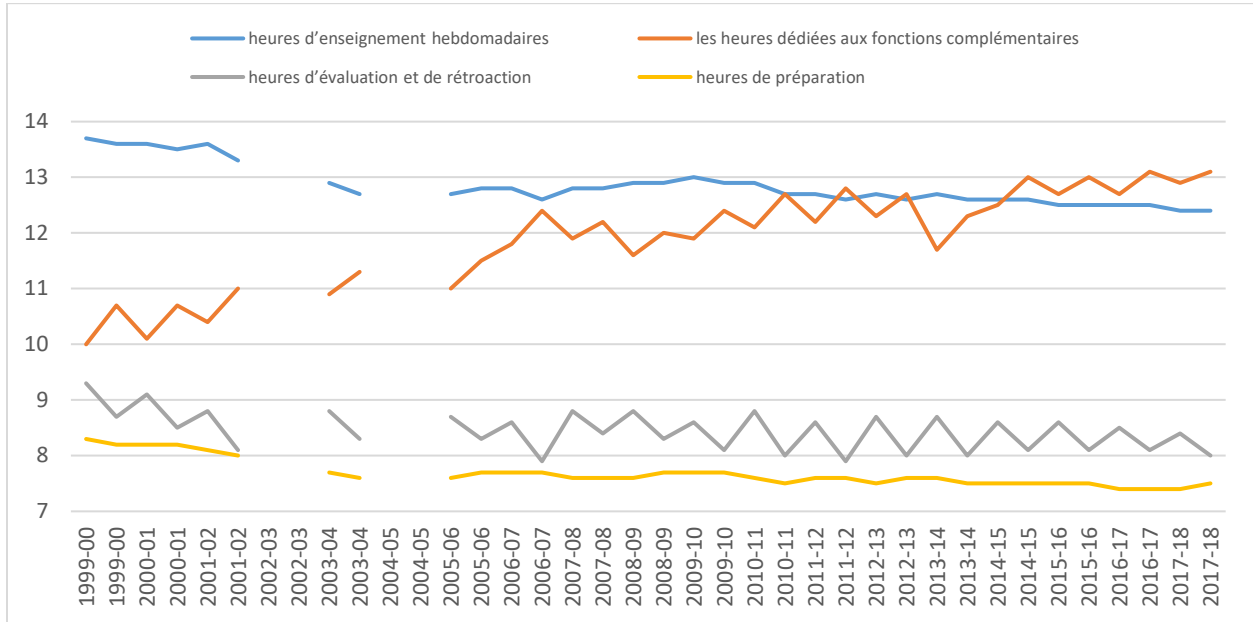
Collège	Nombre de baccalauréats	Pourcentage de baccalauréats proposés dans l'offre de programmes totale	Offre totale de programmes
Humber (CTES)	32	15,8 %	203
Sheridan (CTES)	28	21,4 %	131
Seneca (CTES)	22	12,0 %	183
Conestoga (CTES)	17	7,4 %	229
George Brown (CTES)	13	7,9 %	164
Total des CTES	112 (MOY. = 22,4)	12,3 %	910 (MOY. = 182,0)
Algonquin	13	6,5 %	200
Georgian	10	6,2 %	161
Fanshawe	9	4,1 %	220
Durham	6	3,9 %	155
St. Lawrence	4	4,4 %	90
Centennial	3	1,6 %	187
Mohawk	3	1,9 %	161
Niagara	3	2,4 %	123
St. Clair	3	2,8 %	109
Canadore	2	1,7 %	116
La Cité	2	2,2 %	89
Boréal	1	1,1 %	90
Cambrian	1	1,0 %	104
Lambton	1	1,0 %	98
Loyalist	1	1,0 %	99
Northern	1	1,4 %	69
Sault	1	1,3 %	76
Sir Sanford Fleming	1	0,7 %	145
Confederation	0	0,0 %	75
Total des autres collèges	52 (MOY. = 3,4)	2,3 %	2 167 (MOY. = 114,1)

Source : Tableau APS-MFCU (nov. 2021).

Remarque : Ce tableau fournit une liste des CTES et des autres collèges de l'Ontario, avec le nombre correspondant de programmes de baccalauréat, le pourcentage de programmes de baccalauréat proposés dans l'offre totale de l'établissement, le nombre total de programmes offerts par l'établissement, ainsi que

leurs moyennes et totaux globaux. Il comptabilise les programmes conjoints en sciences infirmières (81400), sans toutefois tenir compte des programmes n'étant pas identifiés comme actifs dans le tableau MCU-APS.

Annexe B : Ensemble de données complet pour la figure 3 — Nombre moyen d’heures de travail hebdomadaires par catégorie, tous collègues confondus, de 1999-2000 à 2017-2018



Source : Enquêtes sur la charge de travail du corps professoral des CAAT, de 1999-2000 à 2017-2018

Remarque : Cette figure indique le nombre moyen d’heures de travail hebdomadaires que le corps professoral du collège a consacré à l’enseignement, à la préparation, à l’évaluation et à la rétroaction, ainsi qu’aux fonctions complémentaires de 1990-2000 à 2017-2018. Il s’agit ici de l’ensemble de données complet, dans lequel sont représentés les espaces correspondant aux années sans données, ainsi que toutes les périodes de consultation automnales et hivernales.